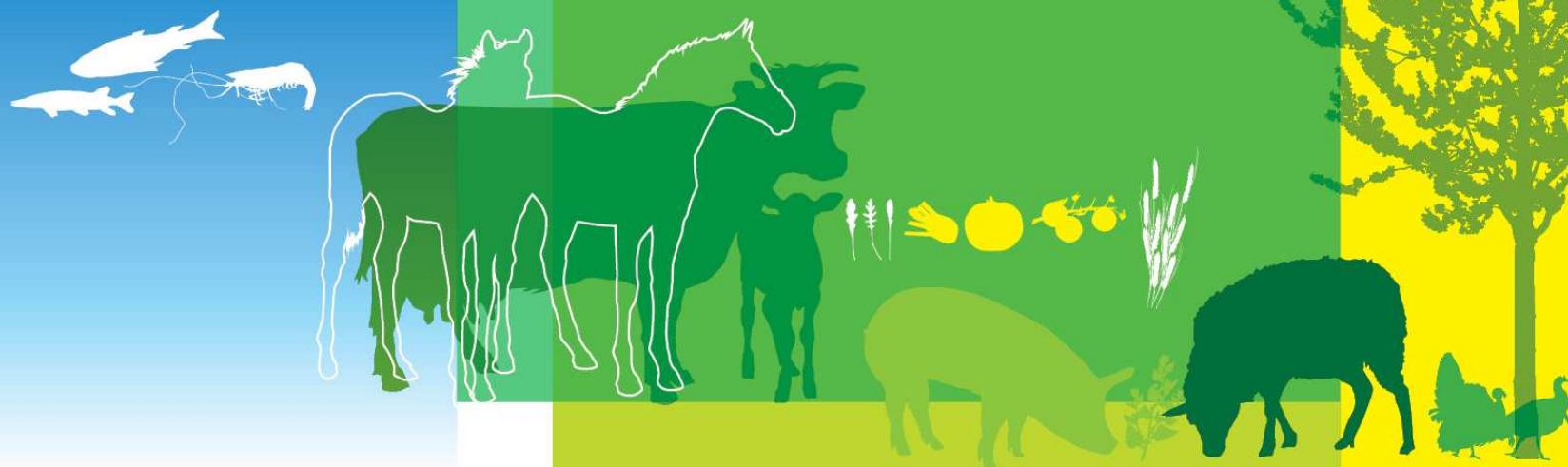



# Rencontre régionale céréalière Midi-Pyrénées

Le plan stratégique de la filière céréalière à  
l'horizon 2025

Le 16 janvier 2015

à Toulouse





Demande du Ministre au Président du Conseil d'Administration (CA) de FranceAgriMer lors du CSO du 17 septembre 2013 confirmée par lettre du 30 septembre.

Travail dans les Conseils Spécialisés par filière, en inter-filières et global au CA au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2013.

Réponse du Président du CA le 20 décembre au Ministre avec les documents par filière, inter-filières et une synthèse globale.

Réunion ad hoc entre les Ministres de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire et les Présidents du CA et des CS le 19 février 2014.



# Une même méthode et un plan commun

Une stratégie n'est pas une étude, mais d'abord des décisions de priorités mises en pratique, un plan d'action selon un calendrier et des évaluations régulières des réalisations donnant lieu si besoin à correction du plan.

La stratégie se présente de la même façon pour toutes les filières :

- **Etat des lieux** qui doit faire l'objet d'un consensus au sein de la filière
- Identification des **enjeux principaux**, en se projetant à l'avenir souhaitable à 10 ans ou plus
- Fixation des **objectifs à atteindre** en les limitant à un petit nombre de vraies priorités

Le **plan d'actions** précise les moyens pour atteindre ces objectifs, les calendriers, les moyens d'évaluation des résultats et de correction des objectifs ou des actions.

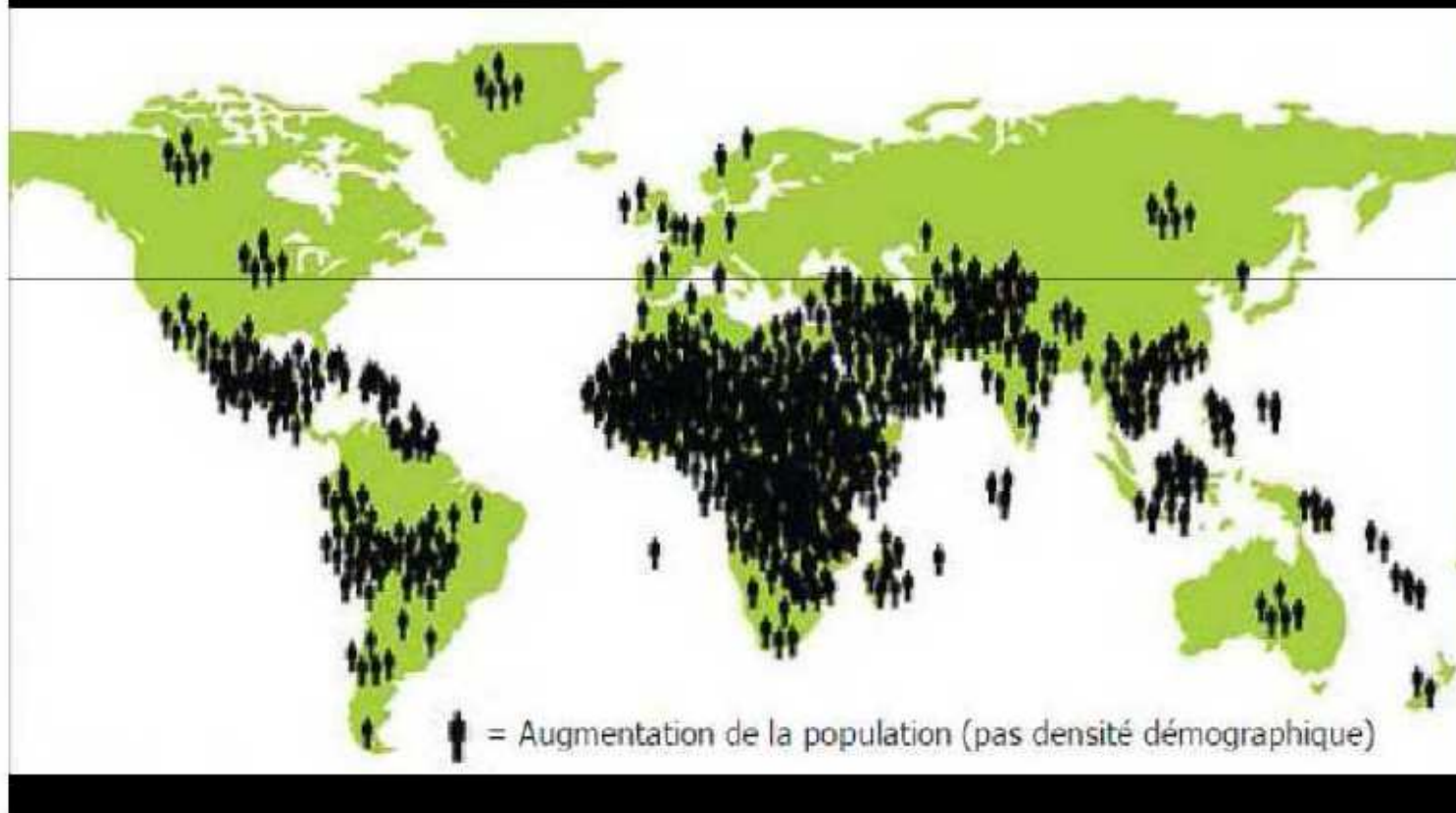


# Contexte

- **Alimentaire mondial** : les besoins vont croissant (9 milliards d'humains en 2050 consommant plus de produits animaux). Compte tenu de son potentiel agronomique, la France doit participer à l'alimentation de la planète.

## Extraits de l'exposé de Sébastien ABIS, CIHEAM

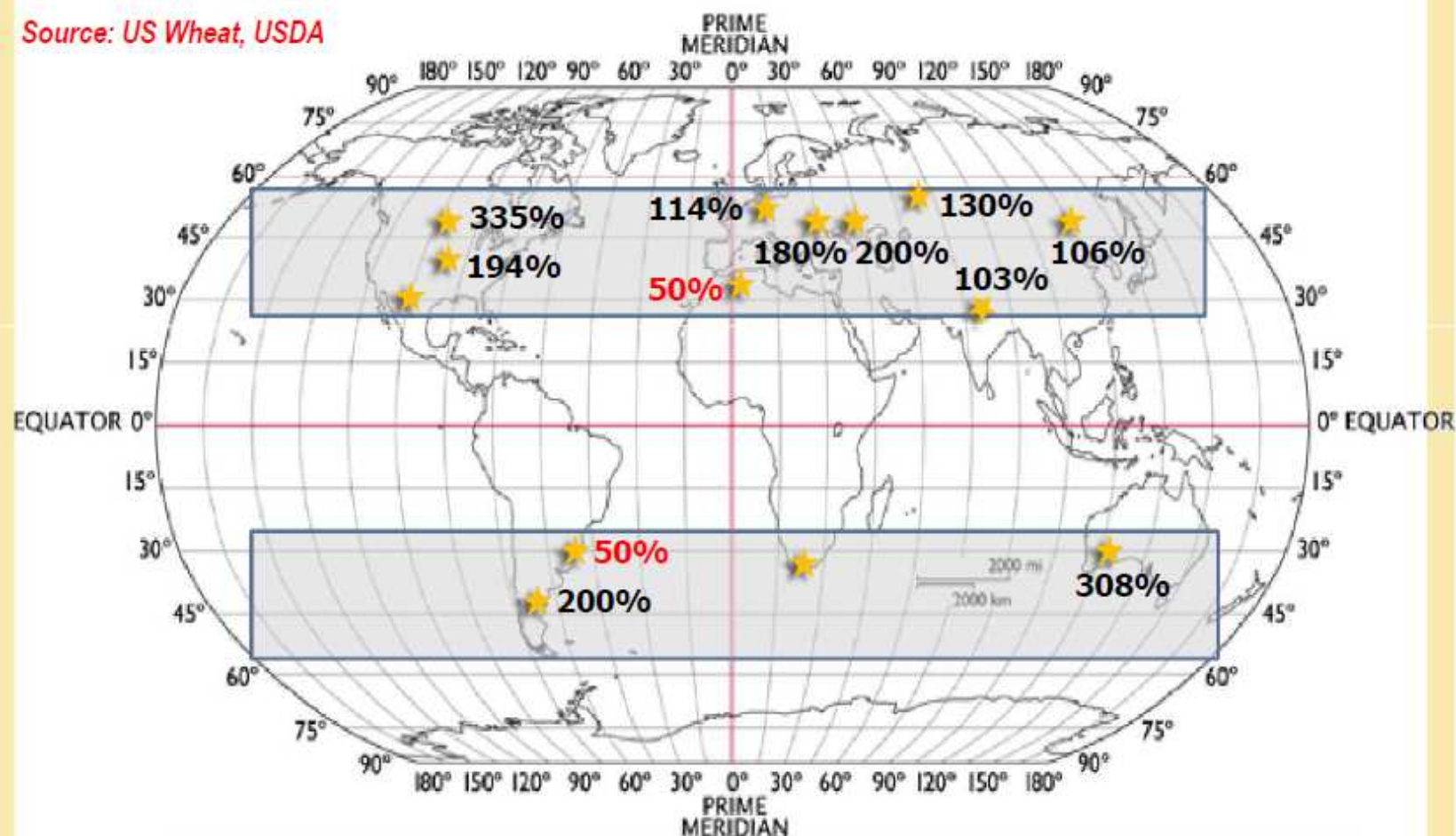
Une certitude  
**La croissance démographique se fera  
en Afrique et au Moyen-Orient**



# Tout le monde ne peut pas produire

% Production/consommation (moyenne 08-11)

Source: US Wheat, USDA



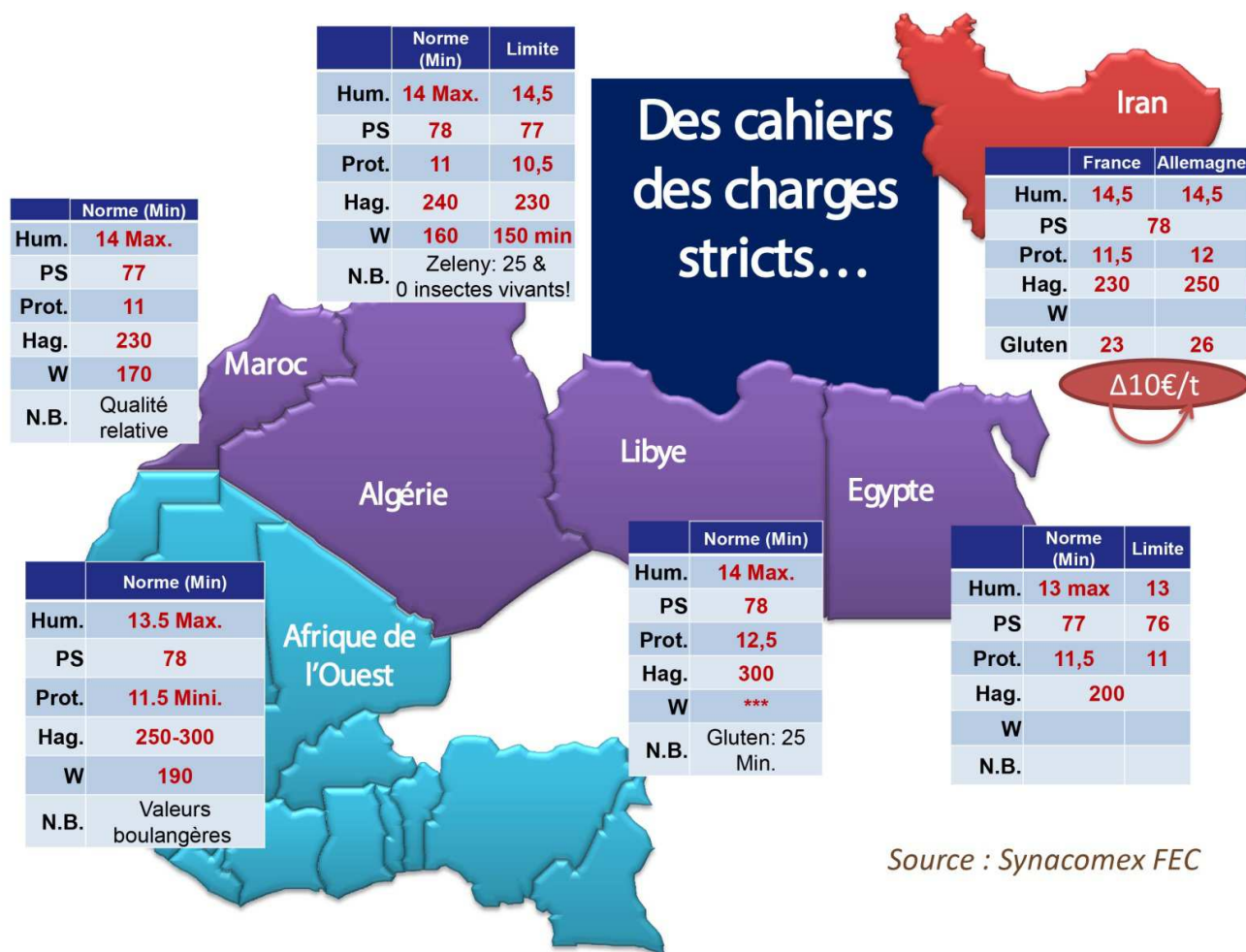
Le blé se produit entre les 25° et 55° de latitude



# Contexte

- **Alimentaire mondial** : les besoins vont croissant (9 milliards d'humains en 2050 consommant plus de produits animaux). Compte tenu de son potentiel agronomique, la France doit participer à l'alimentation de la planète.
- **Economique international** : l'offre française à l'exportation, très concurrencée sur un marché mondialisé, doit être renforcée. Par ailleurs, il est nécessaire de gérer nos relations avec les pays de la rive sud de la méditerranée dont l'approvisionnement en céréales doit être garanti.

# Un marché mondial soumis à des critères de qualité de plus en plus contraignants

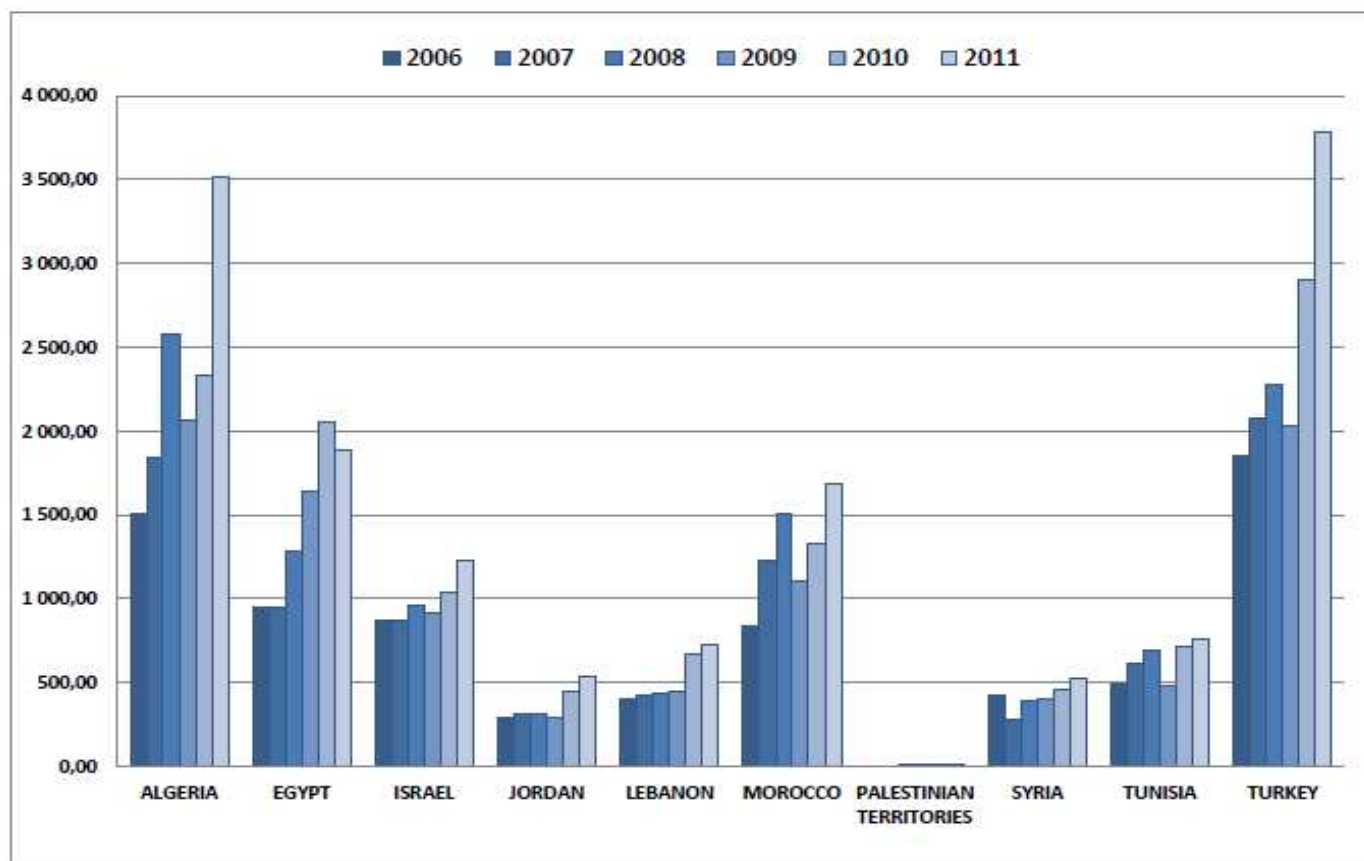


Source : Synacomex FEC



# Des échanges commerciaux croissants avec les pays du pourtour méditerranéen

Exportations agricoles de l'UE vers les pays partenaires méditerranéens (PPM) de 2006 à 2011  
(en millions d'euros)



Sébastien ABIS

Administrateur, Secrétariat Général, CIHEAM

Source: Elaboration de l'auteur, à partir de Eurostat, DG Trade, 2012



# Contexte

- **Alimentaire mondial** : les besoins vont croissant (9 milliards d'humains en 2050 consommant plus de produits animaux). Compte tenu de son potentiel agronomique, la France doit participer à l'alimentation de la planète.
- **Economique international** : l'offre française à l'exportation, très concurrencée sur un marché mondialisé, doit être renforcée. Par ailleurs, il est nécessaire de gérer nos relations avec les pays de la rive sud de la méditerranée dont l'approvisionnement en céréales doit être garanti.
- **Economique national** : il est nécessaire de soutenir l'élevage et les industries de transformation alimentaires et non alimentaires par des approvisionnements compétitifs et dans les qualités requises pour impulser une dynamique de l'emploi positive et améliorer la balance commerciale.



# Contexte

- **Alimentaire mondial** : les besoins vont croissant (9 milliards d'humains en 2050 consommant plus de produits animaux). Compte tenu de son potentiel agronomique, la France doit participer à l'alimentation de la planète.
- **Economique international** : l'offre française à l'exportation, très concurrencée sur un marché mondialisé, doit être renforcée. Par ailleurs, il est nécessaire de gérer nos relations avec les pays de la rive sud de la méditerranée dont l'approvisionnement en céréales doit être garanti.
- **Economique national** : il est nécessaire de soutenir l'élevage et les industries de transformation alimentaires et non alimentaires par des approvisionnements compétitifs et dans les qualités requises pour impulser une dynamique de l'emploi positive et améliorer la balance commerciale.
- **Environnemental** : il est impératif de préserver l'eau, le sol, la biodiversité pour laisser aux générations futures un espace et des ressources au potentiel intact.




# Enjeux

## Enjeux directs :

1. Produire plus sur une surface cultivée stable, donc développer les rendements
2. Préserver l'environnement dans un contexte de croissance de la production
3. Adapter qualitativement la production pour répondre aux différents types de marché

## Enjeux transversaux :

4. Développer et coordonner les moyens de recherche et développement au service de toute la filière
5. Assurer la cohérence entre les orientations stratégiques de la filière, celles des autres filières et les décisions politiques et réglementaires
6. Faire connaître à l'opinion l'atout que représente la filière céréalière pour la France



# Les 6 axes du plan stratégique de la filière céréalière à horizon 2025



## Axe 1 : Produire plus et produire mieux, développer une céréaliculture doublement performante qui concilie production et respect de l'environnement

### Exemples d'actions :

- Mettre au point de nouveaux OAD (phytos) et généraliser leur utilisation (engrais et phytos) auprès des agriculteurs
- Réduire les impacts environnementaux des produits herbicides grâce à la diffusion d'outils de diagnostic de pollution ponctuelle
- Mettre en place une politique de gestion durable de la ressource en eau en actionnant le levier des économies d'eau (systèmes d'aide à la décision) et celui de la création de nouvelles ressources renouvelables

→ *Actions issues des recommandations du groupe de travail « produire plus et produire mieux » de FranceAgriMer*

## Axe 2 : Adapter les qualités aux utilisations pour le marché intérieur et à l'exportation

### Exemples d'actions :

- Augmenter d'un point en moyenne la teneur en protéines des blés tendres français en déployant un Plan protéines
- Améliorer la qualité technologique et sanitaire des grains : programme d'aides à l'investissement chez les collecteurs et les transformateurs, guides interprofessionnels sur les mycotoxines et les impuretés
- Renforcer les moyens de maîtrise des contaminants et des nuisibles dans les locaux de stockage et de transformation : homologation de produits phytosanitaires post-récolte







# La teneur moyenne en protéines de la récolte française est inférieure à 11.5% un an sur deux



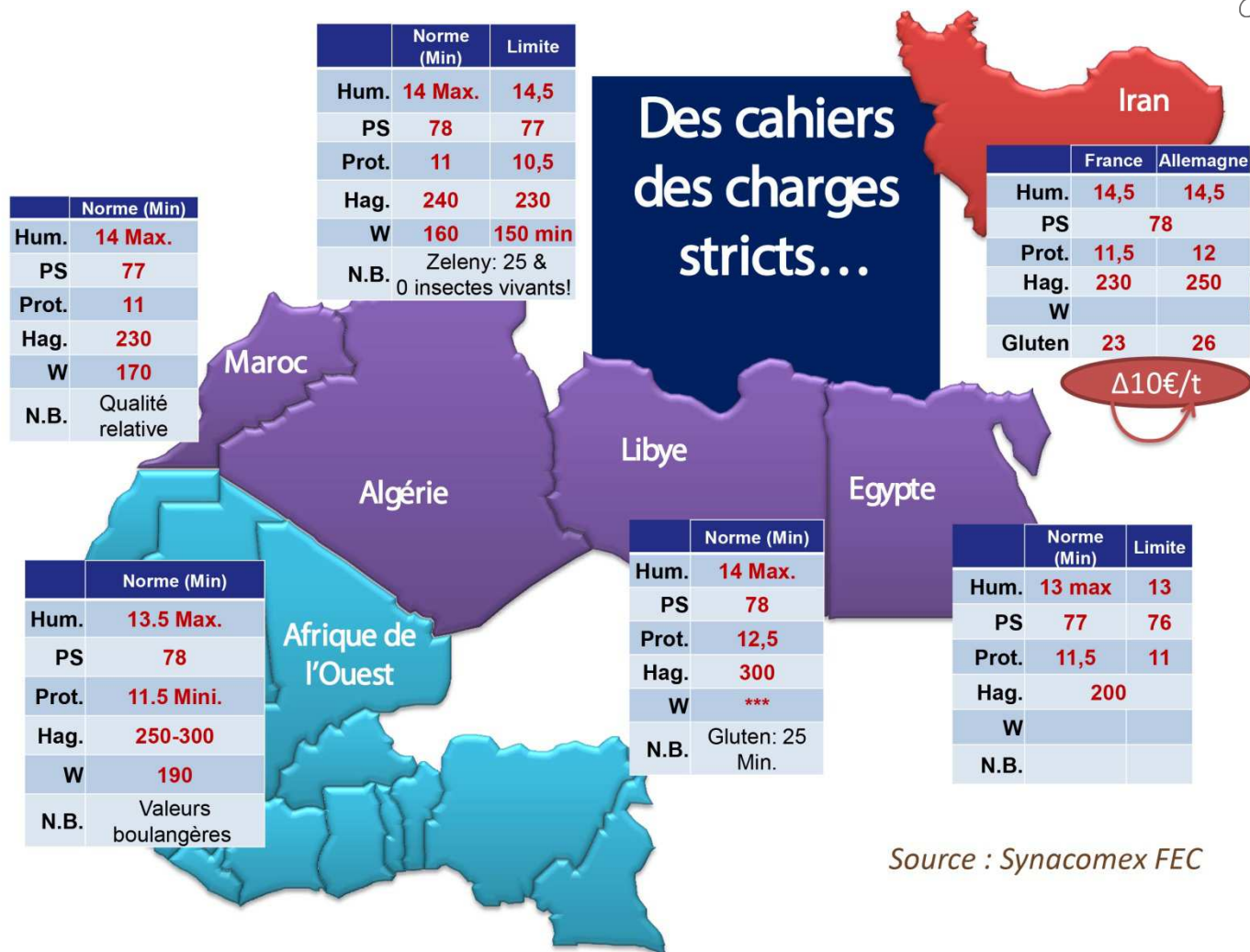
Evolution de la teneur moyenne en protéines de la récolte française depuis 1996 (source : Enquête collecteur FranceAgriMer)



# Un marché mondial soumis à des critères de qualité de plus en plus contraignants



C'est vital !

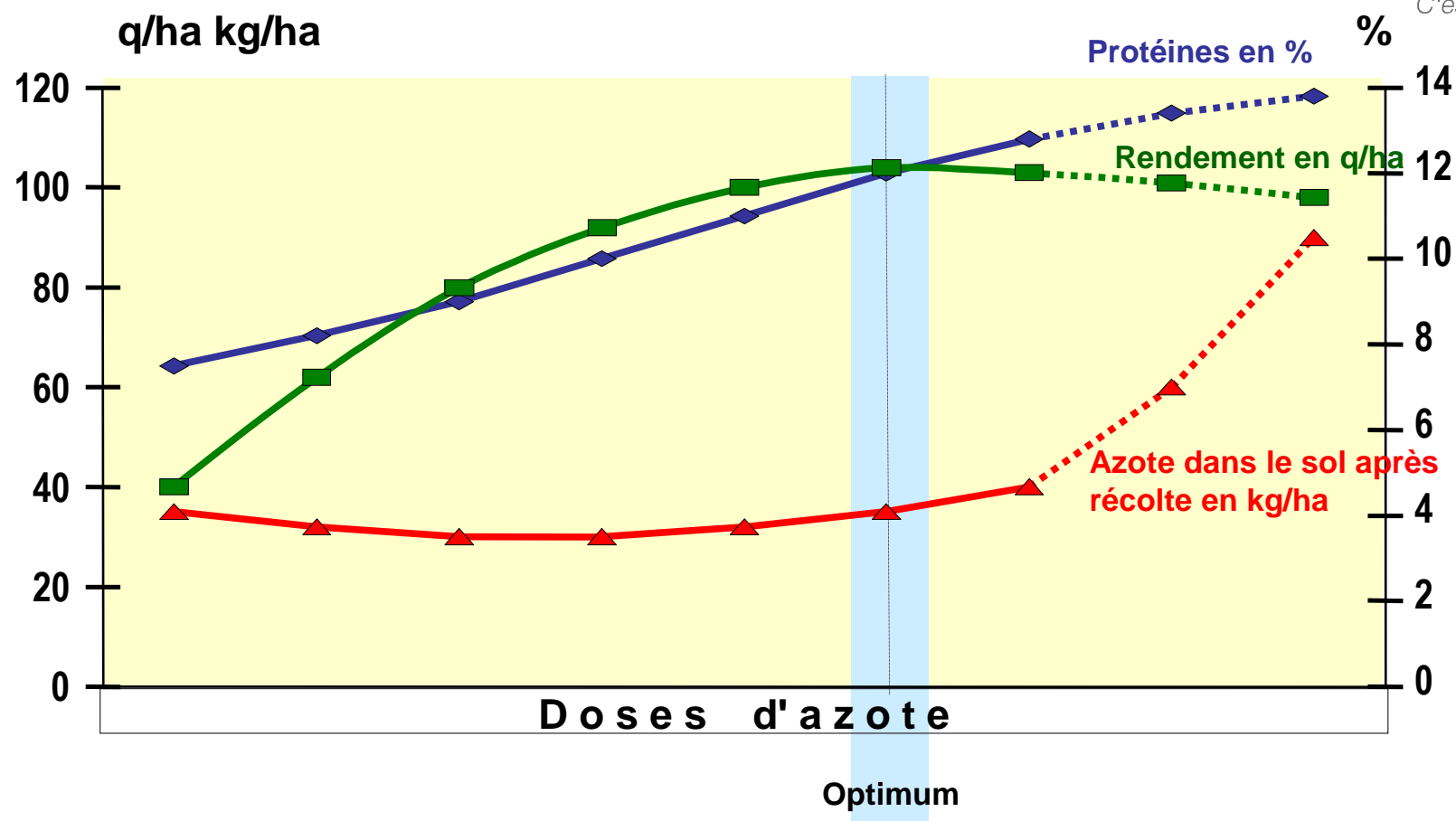


Source : Synacomex FEC

# Une zone d'optima pour la fertilisation azotée



C'est vital !



Il est donc possible de viser une productivité élevée sans créer de risque pour l'environnement

## Les 3 volets du plan protéine



- **Volet contractuel** avec l'accord interprofessionnel qualité du blé tendre qui introduit la mention d'une teneur en protéines dans tous les contrats d'achat/vente portant sur du blé tendre, tant à destination du marché intérieur que de l'exportation.
- **Volet agronomique** avec des pratiques opérationnelles à développer auprès des producteurs :
  - conseil et formation pour faire évoluer les pratiques culturales
  - démonstrations sous forme de parcelles d'essai au champ
  - généraliser l'utilisation des OAD
- **Volet sélection variétale et recherche**
  - réorienter les priorités de la recherche variétale vers une plus grande efficacité de l'utilisation de l'azote
  - disposer demain de variétés de blé intéressantes simultanément en matière de rendement et de protéines
  - trouver de nouvelles voies de progrès



## Axe 3 : Améliorer la résilience des exploitations par la gestion des risques et la diminution des coûts

### Exemples d'actions :

- Aménager le dispositif de DPA
- Favoriser l'auto-assurance auprès des agriculteurs (assurance climatique et assurance revenu)
- Encourager les formes de coopérations émergentes (assolement en commun, travail à façon, gestion commune des matériels)



## Axe 4 : Permettre aux industries de transformation céréalière et aux entreprises d'exportation d'assurer leur pérennité et leur développement

### Exemples d'actions :


- Maintenir un environnement favorable aux exportations : crédit export, accords bilatéraux, accords phytosanitaires
- Encourager la diversification vers les nouveaux débouchés : bio-raffineries, chimie du végétal, biomasse, biocarburants
- Soutenir les initiatives destinées à améliorer la compétitivité de l'élevage



## Axe 5 : Améliorer la chaîne logistique

### Exemples d'actions :

- Soutenir les grands projets fluviomaritimes structurants et améliorer la compétitivité des grands ports français en tant qu'outils industriels
- Développer une réelle politique du fret et engager une « politique d'autoroute du rail » par la rénovation des lignes les plus critiques



## Axe 6 : Etre présent dans le débat public : développer l'attractivité de la filière céréalière et promouvoir les métiers et les produits

### Exemples d'actions :

- Avoir une démarche proactive vers l'enseignement secondaire et supérieur pour informer sur les métiers de la filière céréalière et attirer des compétences nouvelles
- Mettre en place une politique de communication répondant à l'ensemble des enjeux de la filière céréalière





# Conclusion

## La filière veut et peut contribuer au développement économique national

Il convient de renforcer une production de céréales et de produits issus des industries céréalières, qui soit :

- techniquement performante
- d'excellence environnementale
- compétitive et rentable en France et à l'exportation
- en phase avec ses marchés

dont l'innovation sera un levier majeur et dont les valeurs seront partagées par la société.



Merci de votre attention

